

2010 : l'AFPA et ses salariés menacés !

Nous sommes aujourd'hui au cœur d'enjeux qui concernent l'AFPA toute entière. La crise économique a contribué durement à déséquilibrer l'économie de notre Institution et la Direction générale a cru bon établir un plan stratégique pour reprendre « *la main* » sur notre environnement.

L'AFPA a fêté cette année ses 60 printemps ! Veulent ils déjà la mettre à la retraite qui serait une retraite bien méritée certes mais non envisageable ? La formation professionnelle doit être présente pour tous les jeunes qui en ont de plus en plus besoin. L'AFPA doit demeurer coûte que coûte le leader sur le marché concurrentiel : notre mission de service public, accompagnement des salariés et des demandeurs d'emploi, notre pédagogie, notre réseau de partenaires sont notre richesse ! Nous nous devons d'exister, de faire face aux changements qui pourraient remettre en cause l'équilibre économique de l'AFPA. Mais nous devons le faire sans heurts, sans qu'un salarié de l'Institution n'ait à en souffrir. Ce ne sera pas chose facile car lors des derniers CCE des 25, 26 et 27 novembre 2009, nous avons pu juger de l'ampleur du danger pour l'AFPA et de ses salariés pour 2010 :



- fin des contrats CDD,
- plus de rémunération AFPA pour les stagiaires,
- réduction des effectifs
- fermetures de sites
- mobilité contrainte pour les formateurs et son personnel d'appui
- gel des recrutements
- baisse exagérée des financements de l'AFPA
- dévolution du patrimoine à l'AFPA
- transmission des personnels de l'orientation à Pôle Emploi

Que va-t-il resté à l'AFPA ?... Toutes ces mesures sont déjà bien engagées ! Et le stress chez nos collègues grandi, leurs conditions de travail deviennent de plus en plus pénibles. Malgré les pétitions des personnels, malgré les grèves, les montées de délégations, rien n'y fait, la Direction Générale continue d'avancer...

Devant un tel tsunami nous n'avons plus qu'une solution ; le 22 décembre prochain aura lieu l'Assemblée Générale de l'AFPA ; les syndicats, ensembles, avec les salariés l'ont décidée : la montée à l'AFPA le jour de l'Assemblée générale, tous nous devons être nombreux ce 22 décembre 2009.

Coûte que coûte nous résisterons !

En 2010, la CFTC compte bien accompagner les psychologues dans leur passage à Pôle Emploi ; Elle veillera tout particulièrement à ce qu'ils demeurent dirigés par les dispositions régissant le personnel suite à notre accord du 4 juillet 1996 dont la CFTC AFPA est signataire.

En 2010, la CFTC AFPA participera à toutes les réunions sans exception concernant cet accord du 4 juillet 1996. Les négociations s'annoncent difficiles, mais nous savons pertinemment que nous aurons l'appui de notre Fédération CFTC. L'AFPA est différente des autres organismes par son savoir faire de 60 années et elle s'est toujours adaptée à toutes les évolutions, elle est forte et combative et nous le serons avec elle.

Le personnel afpaïen peut compter avec notre Syndicat national CFTC qui est force de propositions, combatif et défendra les salariés pour un meilleur avenir.

Mais en attendant, je vous souhaite de très agréables fêtes de fin d'année ! Quelles vous soient douces et qu'elles puissent vous donner confiance et espérance en l'avenir.

Et en ce 25 décembre 2009 inspirons nous de la morale chrétienne qui comprend le courage de la vérité, le désintéressement, la responsabilité de l'existence, la hiérarchie des valeurs, et la volonté pour la liberté.

Pierre MOLINET
Secrétaire Général
CFTC / AFPA